



La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 6

www.cocumont-aquitaine.fr

Janvier 2011

L'édito

Une année s'achève... qui fut pour notre commune riche en réalisations et événements. La fin de l'ambitieux chantier du lotissement de Limoges, commencé il y a plus de 25 ans, marque une étape importante du développement de notre bourg. La remise aux normes « sécurité et incendie », réalisée sur la salle des sports permet désormais d'accueillir le public dans des conditions optimales de sécurité et de confort, notamment par temps froid grâce à une isolation optimisée. Mêmes exigences qui ont conduit à des travaux similaires dans notre Groupe scolaire. Sans parler des nombreux « petits chantiers » réalisés ici où là par nos agents techniques consciencieux et compétents.

Comment ne pas évoquer également le (très) riche programme événementiel 2010 ? L'événement Festi-Vino, les Burlesques à Cassaniouze, l'Escargolade de Juillet, les fêtes de Goutz et Cocumont, les nombreux rendez-vous culturels musicaux ou théâtraux... ont apporté à notre commune un formidable élan de vitalité, de solidarité, de lien social et un rayonnement incontestable dans le Marmandais. Un grand merci à vous tous, commerçants, artisans, chefs d'entreprises, adhérents de nos associations ou simples bénévoles pour votre engagement au côté des élus...

2011 est déjà riche de projets... portés par une détermination, une énergie et une volonté sans faille de l'équipe municipale. Toujours avec le souci d'une gestion juste et rigoureuse du budget communal dans un contexte de crise économique qui appelle plus que jamais à la vigilance.

L'ensemble des élus se joint à moi pour vous donner rendez-vous à l'occasion des Vœux municipaux et du CCAS le dimanche 9 janvier 2011 à 15h, dans la salle des sports (salle chauffée).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Le Maire
Jean-Luc ARMAND.

FESTI-VINO « DEUXIÈME » !



2010 aura permis aux vignerons du Marmandais de renouer avec une tradition festive fortement ancrée : l'organisation de la fête du vin. Portée par l'ODG (Organisme de Défense et de Gestion de l'Appellation Côtes du Marmandais), soutenue par les communes de Beaupuy et de Cocumont et par les collectivités territoriales (CCVG, Conseil Général et Conseil Régional), cette première manifestation d'une ère nouvelle aura eu le mérite

de fédérer tous les acteurs du milieu viticole (coopérateurs et indépendants) et les institutionnels dans une même volonté de soutien à la viticulture, filière particulièrement fragilisée économiquement. Organisée à Cocumont, autour d'un grand marché des producteurs de pays et dotée d'une programmation artistique de qualité, cette première aura connu un énorme succès populaire.

Rendez-vous est déjà pris pour un Festi-Vino « deuxième »
les 30 et 31 juillet 2011 à Cocumont !

UN SITE A VISITER

Ce n'est pas un des beaux paysages du village que nous vous invitons à redécouvrir mais le site internet de notre commune. Au terme du contrat de location triennal de 4 500 €, le Conseil municipal a préféré investir dans un site web moins cher à l'usage et plus ergonomique.

La société marmandaise Audilys a été choisie pour ses compétences, sa proximité et ses tarifs : 2 200 € d'investissement et 400 € de frais annuels (maintenance, hébergement). La charte graphique a été conservée mais, au dire des visiteurs, les menus, la présentation sont plus aisés, plus intuitives.

Nouveauté : la vidéothèque. Elle permet de visionner les événements plus ou moins récents qui ont rythmé la vie de notre communauté.

Nous ne pouvons que vous inviter à « surfer » sur ce site.

<http://www.cocumont-aquitaine.fr>

AUX PARENTS

Le Conseil Général du Lot-et-Garonne a décidé de financer et d'équiper avec des gilets jaune fluorescent tous les enfants empruntant un bus de transport scolaire.

Nous vous rappelons que ce gilet doit être porté le matin, du départ du domicile jusqu'à l'établissement scolaire fréquenté, et le soir, de l'établissement scolaire jusqu'au domicile de l'enfant.

Parents d'Elèves, pensez à la sécurité de vos enfants !

- * Délibération prise dans le cadre d'une étude de réhabilitation des bastides et villages de caractère afin d'accepter le plan de financement du Conseil Général (aide de 3 750 € pour le Cabinet d'Etude D&H) : approuvée à l'unanimité.
- * Demande de participation financière de la Commune de SAINTE BAZEILLE pour l'achat d'un test « WISC IV », sollicité par la psychologue scolaire du secteur, soit 131 €. Un débat est ouvert sur la nécessité de ce test et sur l'obligation d'un financement par les budgets communaux. La décision est remise au prochain Conseil.

Frais de fonctionnement de l'Ecole

La participation actuelle des communes de SIGALENS, ROMESTAING et CAUVIGNAC est de 250 € par enfant et par an. Or, le coût réel s'élève à 1 169 €. La commission Finances propose une augmentation de 150 € par an et par enfant, pendant 3 ans, pour arriver à 700 € en 2013.

Une nouvelle concertation avec les Maires des communes concernées aura lieu en décembre.

DE LA CCGV À VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION (VGA)

Au 1^{er} janvier 2011, **sous réserve de validation de l'arrêté par Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne**, la Communauté des Communes du Val de Garonne deviendra Val de Garonne Agglomération. Une transformation dont les événements de l'été ont accéléré le scénario :

16 juillet 2010 : demande d'adhésion de Clairac (2672 habitants)

20 juillet 2010 : demande de retrait de Villefranche du Queyran (383 habitants) qui accepte de se rattacher à la CCLCG.

23 juillet 2010 : le Conseil communautaire entérine ces deux demandes.

25 août 2010 : demande d'adhésion de Lafitte sur Lot (780 habitants)

27 août 2010 : le Conseil communautaire entérine cette demande.

03 septembre 2010 : Monsieur le Préfet accepte le retrait de Villefranche du Queyran et son adhésion à la CC des Landes et Coteaux de Gascogne.

24 septembre 2010 : la CDCI (Commission départementale de Coopération Intercommunale) émet un avis favorable à la transformation de la CCGV en Val de Garonne Agglomération.

Si rien ne s'y oppose, notre communauté d'Agglomération comptera donc 33 communes pour 53 936 habitants au 1^{er} janvier prochain.

Une nouvelle répartition des sièges, au prorata des habitants, imposée par la loi, mais adaptable après accord entre toutes les communes, donnerait la représentativité suivante :

Marmande : 16 délégués titulaires (8 suppléants) ; Tonneins : 8 délégués (4 sup.) ; Sainte-Bazeille et Clairac : 4 délégués chacun (2 sup. chacun) ; Autres communes de plus de 800 habitants, dont COCUMONT : 2 délégués

CCVG :

- * Délibération pour l'adhésion de la commune de LAFITTE/LOT : 8 pour, 6 abstentions.
- * Délibération sur le projet d'extension du périmètre de la CCGV, en vue de sa transformation en communauté d'agglomérations (soit 33 communes) : nouveaux statuts, nouvelle répartition des sièges au Conseil communautaire (pour COCUMONT, 2 sièges au lieu de 4, et 2 suppléants) : 13 pour, 1 abstention.

Comptes-rendus de Commissions :

- * Economie : proposition de mise en place de marchés fermiers ou de producteurs de Pays en juin et septembre le vendredi soir, et d'un marché d'approvisionnement le dimanche matin du 15 juin jusqu'à fin septembre.

Ces marchés seraient labellisés par la Chambre d'Agriculture.

- * Environnement : concours communal des maisons fleuries avec 410 € de prix attribués lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier 2011.

(2 sup) ; Autres communes de moins de 800 habitants : 1 délégué titulaire (1 sup).

La Gouvernance politique de l'Agglomération :

Comme la CCGV, la communauté d'Agglomération sera administrée par un Conseil communautaire composé de 70 élus, délégués titulaires, (au lieu de 124 à ce jour) qui auront pour mission d'élire le Président.

Les compétences de l'Agglomération :

Elles sont de trois ordres :

Obligatoires : économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville.

Optionnelles : voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire ; environnement et cadre de vie ; équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ; action sociale petite enfance et enfance

Facultatives : étude et gestion de services à la demande des communes ; tourisme, création d'un office de tourisme communautaire

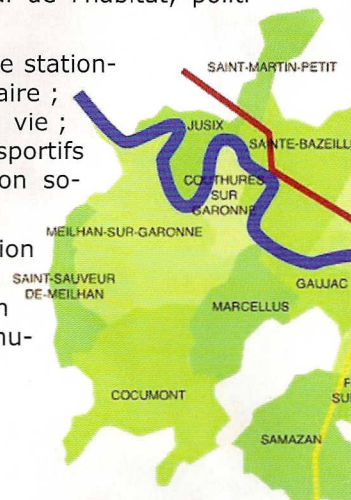
Les ressources de l'Agglomération :

Les produits de la fiscalité (les impôts) ;

La DGF (dotation générale de fonctionnement) et autres concours financiers venant de l'Etat
Les Subventions de l'Etat ou d'autres Collectivités Territoriales ;

Les revenus de ses biens ;

Les produits des taxes ou contributions correspondant aux services créés sur son territoire ;
Le produit des emprunts, dons ou legs.



Dates des lotos

Décembre

Dimanche 26, Ablette Meilhanaise et Goujon Cocumontais

Février

Dimanche 06, Aînés ruraux

Samedi 12, Amicale des Donneurs de Sang

Dimanche 20, Sapeurs Pompiers

Mars

Dimanche 06, Ablette Meilhanaise et Goujon Cocumontais

Samedi 12, Coopérative Scolaire

Les dates à retenir

Janvier :

Dimanche 09 Vœux municipaux

Vendredi 28 Collecte de sang

Samedi 29 Banquet des Sapeurs Pompiers

Février :

Vendredi 11 Fête de Carnaval

Samedi 26 Banquet des chasseurs

Mars :

Samedi 05 Théâtre (Cultur'Ailes)

Samedi 19 Repas spectacle (Dental Garonne Sénégal)

Vendredi 25 Soirée gasconne

Arrivée d'un nouveau gendarme, au pas de course !

Mi-septembre l'adjudant Thierry BEGUE étant affecté à la brigade de Puymirol, Cocumont accueille son remplaçant, le gendarme Jean-Paul LE GRUMELEC.

Breton du Morbihan, il a été affecté pendant 20 ans en Normandie ; 3 ans en Bretagne avant d'être muté durant 4 ans à l'île de la Réunion.

Passionné de course à pied notamment les longs raids, il a participé à 4 « diagonales des fous » sur l'île de la Réunion. Fou, il faut l'être pour parcourir 163 km d'effort et 9643 m de dénivelés soit deux Mont-Blanc.

Bienvenue à ce sportif de haut niveau qui trouvera assurément un beau terrain d'entraînement sur nos coteaux de Gascogne pour se préparer pour le raid du Golfe du Morbihan, une "balade" de 180 km à boucler en moins de 42 heures.



Degermer-mat à Cocumont

Le carnet cocumontais septembre - novembre 2010

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de la naissance de :

⊗ MICHEL SIRET Elaÿs Clara Laurette, née à Lourdes, le 07 octobre 2010

⊗ DUFOUR Lilou, née à Marmande, le 29 octobre 2010

Se sont unis pour le meilleur :

⊗ M^o BELLASSEE Patrick et Mlle BURNOT Catherine Jacqueline Louise le 18 septembre 2010

⊗ M^o LAVIGNE Jimmy Jacky Lionel et Mlle DUBOIS Véronique le 13 novembre 2010

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

⊗ FESS Catherine Noëlle épouse LAFABRIE, le 21 octobre 2010

Le « 39 - 39 » numéro unique pour des renseignements administratifs. »,

En composant le 39-39 sur votre téléphone fixe, vous entrez en contact avec une plate-forme téléphonique à travers laquelle des agents répondent à vos questions administratives pour simplifier vos démarches et réduire les coûts de fonctionnement.

Vous pourrez poser toutes vos questions (refaire sa carte grise, renouveler sa carte d'identité, son passeport, déménager...).

Si votre question devient beaucoup plus précise et complexe, votre interlocuteur vous dirigera vers d'autres points d'accueil plus experts, comme par exemple : les impôts, le droit du travail, l'urbanisme, etc...

Prix d'un appel téléphonique local. Service ouvert du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00 et le samedi de 8H30 à 18H00.

Directeur de la publication : J-L Armand ; Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ; MM. Blanc, Constans, Kumurdjian, Tourenne ; Photos : B. Lataste ; C. Tourenne
La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB <http://www.cocumont-aquitaine.fr>;

Contact : communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34

Imprimé par Yesprint.fr

